

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le 4 mars 2013.

Étaient présents à cette séance, Mesdames les conseillères Gemma Lamontagne et Jacynthe Perron, ainsi que Messieurs les conseillers Adrien Perron, Sylvain Auclair et Louis Routhier siégeant sous la présidence de son Honneur Monsieur le maire Bernard Généreux.

**Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h28 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, ce conseil constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance, et en fait mention dans le procès-verbal de la séance. Avis signifié au conseiller Monsieur Philippe Fortin.

**RÉSOLUTION  
No 2013-054**

**Acceptation de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**2013-A-03**

**AVIS DE MOTION**

**Règlement visant à modifier le règlement No 2013-04 concernant la reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire sur la rue principale**

Monsieur le conseiller Adrien Perron DONNE avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement visant à modifier le règlement No 2013-04 intitulé : « Reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire – rue Principale » et décrétant des dépenses de l'ordre de 900 000\$ et un emprunt à long terme du même montant pour l'exécution de travaux de reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire sur la rue principale, entre l'avenue Albert-Perron et la rue Lamontagne, lot 3 segments 011 à 013 du Plan d'intervention, dans le but d'augmenter le montant des dépenses et l'emprunt à long terme à 1 045 000\$.

**RÉSOLUTION  
No 2013-055**

**Levée de l'assemblée**

A 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Gemma Lamontagne et APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair QUE l'assemblée soit levée.

---

**Bernard Généreux,  
Président de l'assemblée**

---

**Régis Girard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier**

=====